EXECUTION DU BUDGET

Décembre
2012

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN DECEMBRE 2012

SOMMAIRE

INTRODUCTION **3**

CONTEXTE GENERAL **3**

I- REALISATION DES RESSOURCES **4**

1.1. Ressources budgétaires 5

1.1.1. Ressources intérieures 5

1.1.2. Ressources extérieures 6

1.2. Ressources de trésorerie 6

II- EXECUTION DES DEPENSES (Annexe 1) **7**

2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type 7

2.1.1 Dépenses budgétaires 8

2.1.1.1 Analyse des dépenses selon le mode d'exécution 8

2.1.1.2 Analyse par grandes natures de dépenses 9

2.1.2 Dépenses de trésorerie 12

2.2 Analyse des dépenses au regard de la capacité d'absorption des services 13

2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions 15

2.4 Analyse des dépenses pro pauvres (Annexe 10) 17

2.4.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale 17

2.4.2 Education 18

2.4.3 Santé 18

2.4.4 Eau, assainissement et électricité 18

2.4.5 Infrastructures routières 19

2.4.6 Affaires sociales 19

2.4.7 Décentralisation 19

2.4.8 Autres domaines de lutte contre la pauvreté 19

III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES (Annexe 3 & 5) **20**

3.1 Au titre de la dette publique 20

3.2 Au titre des dépenses de personnel 20

3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat 21

3.4 Au titre des achats de biens et services 21

3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat 21

IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER **22**

4.1 Repères indicatifs 22

CONCLUSION **23**

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire **24**
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires **25**
Annexe 3 : Situation des dépenses par grandes natures **26**
Annexe 4 : Situation des dépenses par secteurs et par fonctions **27**
Annexe 5 : Etat détaillé des dépenses par grandes natures **28**
Annexe 6 : Etat détaillé des dépenses par secteurs et par fonctions **30**
Annexe 7 : Situation des dépenses par ministères et par institutions **32**
Annexe 8 : Etat détaillé des dépenses par Ministères et Institutions **34**
Annexe 9 : Etat d'exécution des dépenses sociales **42**
Annexe 10 : Etat d'exécution des dépenses pro pauvres **43**
Annexe 11 : Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP. **44**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat 4
Tableau 2 : Situation des dépenses selon le mode d'exécution 7
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions 15
Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin décembre 2012 17
Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) 22
Tableau 8 ; Durée moyenne de traitement des dossiers 44

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources **4**
Graphique 2 : Etat comparatif des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions **8**
Graphique 3: Répartition des dépenses par grandes fonctions **16**

INTRODUCTION

L'objet de cette communication est de présenter la situation d'exécution du budget 2012 au terme de la gestion. A cet effet, elle analyse la mobilisation des ressources, l'exécution des dépenses ainsi que l'état de réalisation des engagements budgétaires du programme économique et financier (2012-2014), appuyé par la Facilité Elargie de Crédits (FEC).

CONTEXTE GENERAL

Le budget 2012 a été élaboré dans un contexte caractérisé par la dynamique de renforcement de la normalisation socio politique et du redressement économique et financier. Il a bénéficié au cours de son exécution, d'un environnement favorable marqué notamment par l'amélioration progressive de la situation sécuritaire, du dialogue entre le Gouvernement et l'opposition.

Cet environnement a contribué au raffermissement de l'activité économique soutenu par la mise en œuvre d'importantes réformes dans des secteurs clés de l'économie dont celui de la filière café-cacao avec l'instauration du mécanisme de la vente anticipée à la moyenne. En outre, la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques a permis l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE), qui s'est accompagnée de soutiens financiers importants de la part des partenaires extérieurs.

Cette orientation satisfaisante de la conjoncture économique et la nécessité de refléter dans le budget diverses opérations nécessaires à la bonne conduite des actions de normalisation socio-politique et de consolidation de la croissance, ont conduit à la prise d'un collectif budgétaire, pour ajuster certains objectifs initialement fixés. Ainsi, les prévisions de recettes budgétaires ont été aménagées tandis que les crédits ont été ajustés au niveau des besoins des services. Ces modifications ont porté le niveau du budget à **3 240,3 milliards contre 3 160 milliards** initialement. Cependant, les objectifs du programme économique et financier ont été révisés en rapport avec les premières estimations de réalisation en fin d'année, faites lors de la mission de septembre 2012. Le présent rapport fait le point de l'exécution du budget en référence à ces objectifs du programme.

I- REALISATION DES RESSOURCES

Au titre de la gestion 2012, les ressources mobilisées se chiffrent globalement à 3 265,6 milliards comprenant 3 195,6 milliards de ressources budgétaires et 70 milliards de ressources de trésorerie.

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat

(en milliards de francs CFA)	Budget initial	Collectif Budgétaire	Fin décembre	
			Objectif du programme	Réalisation
Ressources budgétaires	**3 160,0**	**3 240,2**	**3 279,9**	**3 195,6**
Ressources intérieures	**2 505,8**	**2 603,3**	**2 718,3**	**2 579,2**
Recettes fiscales	1 853,8	1 934,3	2 043,3	2 083,4
Recettes non fiscales	52,0	94,1	100,0	95,5
Emissions titres publics	600,0	575,0	575,0	400,3
Ressources extérieures	**654,2**	**636,9**	**561,6**	**616,4**
Contrepartie rééchelonnées, restructurables, différées et annulées	315,3	348,6	348,2	348,7
Appuis budgétaires	176,0	167,4	91,3	142,5
Dons-programme sortie de crise	10,0	10,0	10,0	10,0
Autres Appuis budgétaires	166,0	157,4	81,3	132,5
dont FMI	*96,3*	*96,3*	*45,2*	*101,5*
Financement à rechercher	42,0	0,0		
Dons-programme (hors sortie de crise)				19,7
Dons et emprunts projets	120,9	120,9	122,1	105,5
Opérations de trésorerie			**67,1**	**70,0**
Recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA			44,6	44,6
TVA secteur électricité			15,2	18,1
Taxe affectée au secteur minier			7,2	7,2
Total Ressources	**3 160,0**	**3 240,2**	**3 347,0**	**3 265,6**

Source : DGBF/DGTCP/DGE

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources

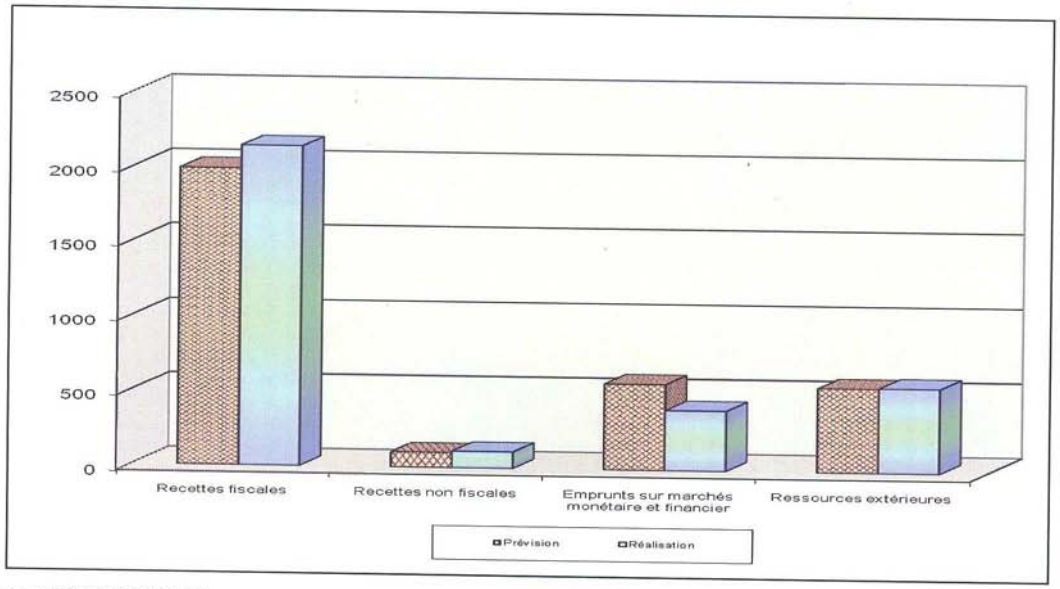

Source : DGBF/DGTCP/DGE

1.1. Ressources budgétaires

Les réalisations des ressources budgétaires se sont établies à 3 195,6 milliards pour des prévisions de 3 279,9 milliards, soit une moins-value de 84,3 milliards. Ce résultat est en rapport avec l'annulation de l'émission de deux bons du Trésor initialement prévus, qui s'explique à la fois par le bon niveau de réalisation des recettes fiscales et le réajustement des besoins.

Ces réalisations sont constituées à 80,7% de ressources intérieures et à 19,3% de ressources extérieures.

1.1.1. Ressources intérieures

Les ressources intérieures composées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des emprunts sur les marchés monétaire et financier ont été mobilisées à hauteur de 2 579,2 milliards contre un objectif de 2 718,3 milliards.

- **Les recettes fiscales**

Prévues à 2 043,3 milliards, les recettes fiscales qui constituent la part substantielle des ressources intérieures (80,8%), ont été recouvrées à hauteur de 2 083,4 milliards dégageant ainsi une plus-value de 40 milliards. Cette performance se note aussi bien au niveau du recouvrement de la fiscalité intérieure que de celle de porte. Elle est essentiellement imputable aux efforts de recouvrement des services.

Au titre de la **fiscalité intérieure**, pour un objectif de 1 148,1 milliards, les recouvrements se sont situés à 1 182,7 milliards. Ce résultat est lié principalement à la bonne tenue de certains impôts tels que le BIC pétrole, le BIC hors pétrole, l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers ainsi que les droits d'enregistrement et de timbres.

En effet, prévu à 378,4 milliards à fin décembre, **l'impôt sur les bénéfices** a été recouvré à 394,7 milliards, dégageant un surplus de 16,3 milliards en rapport avec la dynamique de la reprise de l'activité économique.

De façon spécifique, **l'impôt sur les BIC** lié aux activités de production du **pétrole** a été recouvré à hauteur de 142,8 milliards contre 132,6 milliards prévus, en liaison principalement avec un enlèvement non prévu initialement, effectué au profit de l'Etat au mois de novembre. S'agissant **de l'impôt BIC hors pétrole** qui concerne les autres secteurs d'activités, les réalisations se sont établies à 168,8 milliards avec une plus-value de 4,9 milliards résultant du dynamisme de l'activité économique.

Les impôts sur les revenus et salaires ont été collectés à hauteur de 253,9 milliards pour un objectif de 251,7 milliards. Le niveau de recouvrement satisfaisant de cet impôt, témoigne de la reprise des activités accompagnée par la création d'emploi.

Quant aux **impôts sur les revenus des capitaux mobiliers** projetés à 46,6 milliards, ils ont été recouvrés à concurrence de 51,1 milliards, en liaison avec l'augmentation des dividendes distribués.

Concernant **les recettes de porte**, elles ont été réalisées à 900,6 milliards contre 895,2 milliards prévus, grâce à la bonne tenue des droits et taxes à l'import sur les produits pétroliers.

En effet **les droits et taxes à l'importation** se sont établis à 670,6 milliards avec une plus value de 9,5 milliards en rapport avec la bonne tenue des taxes perçues sur les produits pétroliers qui ont bénéficié de l'augmentation du volume de super carburant mis à la consommation.

Par contre, les **droits et taxes à l'exportation** attendus à 234,1 milliards, ont été collectés à hauteur de 230 milliards, dégageant une moins-value de 4,1 milliards.

- **Les recettes non fiscales**

Le recouvrement des recettes non fiscales à fin décembre se chiffre à 95,5 milliards contre un objectif de 100 milliards. Ce résultat est lié principalement au non recouvrement des dividendes attendus de PETROCI (12 milliards) et au non décaissement des 10 milliards prévus sur le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR).

- **Les émissions de titres d'Etat**

Les émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier ont permis de mobiliser 400,3 milliards à fin décembre 2012 contre 575 milliards prévus. Ces réalisations comprennent 148 milliards de bons du Trésor, 165,6 milliards d'emprunts obligataires et 86,7 milliards d'obligations du Trésor.

1.1.2. Ressources extérieures

Les réalisations de ressources extérieures à fin décembre se sont établies à 616,4 milliards contre 561,6 milliards prévus, soit un taux de mobilisation de 109,7%. Elles comprennent 132,5 milliards d'appuis budgétaires obtenus auprès du Fonds Monétaire International (101,5), de l'Union Européenne (28,8 milliards) et de l'UEMOA (2,2 milliards). Elles intègrent également les tirages sur emprunts et dons projets pour 105,5 milliards contre 122,1 milliards prévus.

Par ailleurs, ces réalisations intègrent 19,7 milliards d'appuis obtenus dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

Les dons affectés au Programme d'Assistance Post-Crise, ont été mobilisés conformément aux prévisions de 10 milliards.

Les réalisations au titre des ressources extérieures comprennent également les gains liés à la restructuration des échéances de la dette extérieure qui se chiffrent à 348,7 milliards dont 326,8 milliards obtenus auprès des créanciers membres du Club de Paris, 4,7 milliards du Fonds Monétaire International (FMI) et 15,5 milliards de la Banque Mondiale. Ces restructurations sont composées de 12,5 milliards de rééchelonnement, 193,4 milliards d'échéances différées et de 142,3 milliards d'annulation.

1.2. Ressources de trésorerie

En marge des ressources budgétaires, des recettes de trésorerie ont été également mobilisées à hauteur de 70 milliards et concernent :

- ✓ les recettes de TVA à reverser au secteur électricité (18,1 milliards);
- ✓ les ressources affectées au remboursement de crédits de TVA (44,6 milliards);
- ✓ les bonus de signature affectés au secteur minier (7,2 milliards).

II- EXECUTION DES DEPENSES (Annexe 1)

2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type

A fin décembre 2012, l'exécution des dépenses du budget de l'Etat se chiffre à 3 390,6 milliards pour des prévisions de 3 394,4 milliards. Ces réalisations comprennent 3 331,1 milliards de dépenses budgétaires et 59,5 milliards de dépenses de trésorerie.

Tableau 2 : Situation des dépenses selon le mode d'exécution

(en milliards de francs CFA)	Budget initial	Collectif Budgétaire	Fin Décembre	
			Objectif du programme	Réalisation
Dépenses Budgétaires	**3 160,0**	**3 240,2**	**3 332,5**	**3 331,1**
Dette publique	**882,1**	**838,2**	**849,1**	**883,0**
Dette intérieure	421,7	355,2	359,8	372,6
Dette extérieure	460,4	483,0	489,3	510,4
Dépenses ordinaires	**1 603,3**	**1 676,1**	**1 755,8**	**1 779,3**
Personnel	918,7	940,4	940,4	934,7
Abonnement	47,2	47,2	47,2	47,2
Subventions et transferts	302,8	331,2	410,9	414,3
Autres dépenses de fonctionnement	334,5	357,3	357,3	383,2
Dépenses de sortie de crise	**54,4**	**63,4**	**64,0**	**56,5**
Dépenses Trésor	44,4	53,4	53,4	45,9
Dépenses Bailleurs	10,0	10,0	10,6	10,6
Dépenses d'investissement	**620,3**	**662,5**	**663,6**	**612,3**
Investissement Trésor	499,3	541,5	541,5	506,7
Prêts et dons projets	120,9	120,9	122,1	105,5
Opérations de trésorerie			**61,9**	**59,5**
Remboursement de TVA			44,6	44,6
Reversement TVA au secteur électricité			10,0	7,7
Taxe affectée au secteur minier			7,2	7,2
TOTAL DEPENSES	**3 160,0**	**3 240,2**	**3 394,4**	**3 390,6**

Source : DGBF/DGTCP/DGE

Graphique 2 : Etat comparatif des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions

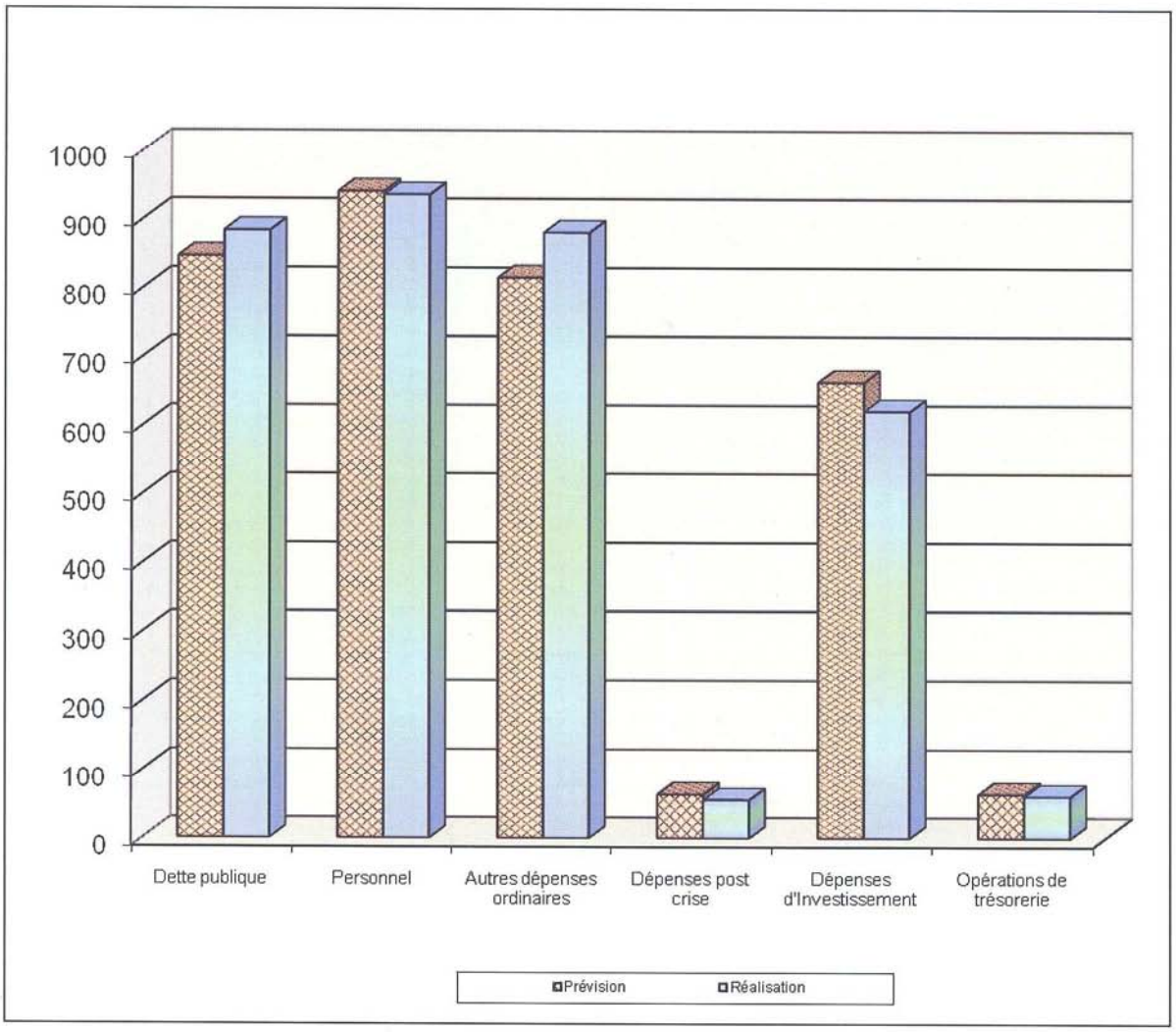

Source : DGBF/DGTCP/DGE

2.1.1 Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 3 331,1 milliards pour une prévision de 3 332,5 milliards, soit un taux d'exécution de 99,9%.

2.1.1.1Analyse des dépenses selon le mode d'exécution

Les dépenses budgétaires exécutées à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP) représentent 99% des dépenses totales tandis que celles exécutées sous forme d'opérations de trésorerie se situent à 1%.

Les **dépenses exécutées à travers le SIGFIP** (hors remboursement des crédits de TVA) se chiffrent à 3 297,3 milliards et couvrent la dette publique, les dépenses de personnel, les autres charges de fonctionnement des services, les dépenses d'investissement ainsi que les opérations liées aux actions post-crise.

Les dépenses exécutées sous forme d'opérations de trésorerie, d'un montant de 33,8 milliards, concernent essentiellement les règlements de la dette publique.

2.1.1.2Analyse par grandes natures de dépenses

A fin décembre 2012, les dépenses exécutées se répartissent par grandes natures comme suit :

Libellés *(Montant en milliards de F CFA)*	Objectif fin décembre	Exécution	En % du niveau d'exécution. global
Service de la dette publique	849,1	883,0	26,5%
Dépenses de personnel	940,4	934,7	28,1%
Frais d'abonnement	47,2	47,2	1,4%
Subventions et transferts	410,9	414,3	12,4%
Dépenses de fonctionnement des services	357,3	383,2	11,5%
Dépenses post-crise	64,0	56,5	1,7%
Dépenses d'investissement	663,6	612,3	18,4%
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	**3 332,5**	**3 331,1**	**100,0%**

➢ **Service de la dette publique**

Le service de la dette publique, prévu à 849,1 milliards, a été exécuté à 883 milliards comprenant 340,3 milliards de paiement effectif. Ce niveau d'exécution se répartit entre la dette intérieure et la dette extérieure pour respectivement 42,2% et 57,8%.

Le service de la dette intérieure exécuté à hauteur de 372,6 milliards intègre 200,5 milliards de règlements. Ces règlements concernent essentiellement le remboursement des emprunts et obligations du Trésor (125,9 milliards), des intérêts précomptés sur bons du Trésor (13,1 milliards), de la dette titrisée des fournisseurs (22,1 milliards) et le remboursement des créances d'autres sociétés (17 milliards).

Quant au **service de la dette extérieure** prévu à 489,3 milliards, il a été exécuté à 510,4 milliards dont 348,7 milliards au titre de la restructuration et 139,8 milliards de règlements effectifs. Les échéances restructurées intègrent 326,8 milliards de créances du Club de Paris dont 12,5 milliards de rééchelonnement, 193,4 milliards de différés et 120,9 milliards d'annulation.

Les annulations obtenues auprès des autres partenaires se chiffrent à 21,4 milliards concernant les échéances de la Banque Mondiale (15,5 milliards), du FMI (4,7 milliards) et de la Banque Africaine de Développement (1,2 milliard).

Les échéances de la dette extérieure réglées à hauteur de 139,8 milliards concernent principalement les échéances du Club de Paris (32,6 milliards), du Club de Londres (49,2 milliards), de la Banque mondiale (18,3 milliards), de la BAD (12,9 milliards), de la BEI (2,2 milliards) et de l'UEMOA (2 milliards). Ces paiements prennent en compte également les souscriptions au capital de la BAD (6,2 milliards) et de la BIDC (2 milliards).

➢ Dépenses de Personnel

L'exécution des dépenses de personnel s'est établie à 934,7 milliards pour une prévision de 940,4 milliards, soit une économie de 5,7 milliards. Cette économie est liée au retard dans le traitement des dossiers de premier mandatement de la solde des enseignants bénévoles des zones CNO et à l'annulation du concours de recrutement de la Police.

Les dépenses de salaire à fin décembre se composent comme suit :

- ✓ solde des fonctionnaires et police : 661,9 milliards ;
- ✓ solde des militaires : 130,5 milliards ;
- ✓ subvention aux charges de personnel des EPN et autres organismes: 69,5 milliards ;
- ✓ transferts aux Institutions : 43,8 milliards ;
- ✓ rémunération du personnel local des ambassades et divers : 23 milliards ;
- ✓ subventions aux frais de personnel des collectivités décentralisées : 6 milliards.

➢ Dépenses d'abonnement et de consommation d'électricité, d'eau et de téléphone

Ces dépenses prévues à 47,2 milliards ont été entièrement exécutées. Elles couvrent les factures d'électricité (28,5 milliards), d'eau (10,9 milliards) et de téléphone (7,8 milliards).

➢ Dépenses de fonctionnement des services

Les dépenses de fonctionnement des services (hors celles liées au processus de sortie de crise) se sont chiffrées à 797,5 milliards contre un objectif de 768,1 milliards en rapport avec les actions de renforcement de la sécurité qui ont induit d'importantes dépenses au niveau de l'alimentation, de l'habillement et des baux militaire et police.

Les subventions et transferts prévus à 410,9 milliards ont été réalisés à hauteur de 414,3 milliards. Elles couvrent notamment la subvention au secteur électricité (74,8 milliards), la subvention à la marge SIR (13,4 milliards), le paiement du solde des arriérés Pari Passu (32,4 milliards) et le surcoût lié au recours à l'utilisation du HVO dans la production d'électricité en substitution du gaz (29,9 milliards).

Elles concernent également les subventions aux écoles privées (51,9 milliards), les transferts aux EPN (64,4 milliards), les bourses et kits scolaires (39,6 milliards) et la constitution du fonds de réserves café-cacao (40 milliards).

En outre, dans le cadre de la couverture de son déficit structurel, la **CGRAE** a bénéficié de 30,5 milliards de subvention.

Les dépenses sociales ciblées prévues à 27,6 milliards, ont été exécutées à 26,9 milliards consacrés au soutien des prix des médicaments et des vaccins destinés au grand public.

Quant aux **autres dépenses ordinaires** se rapportant au fonctionnement courant des services, elles ont été exécutées à hauteur de 325,9 milliards.

➢ Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement hors celles liées à la sortie de crise, ont été exécutées à hauteur de 612,3 milliards contre un niveau programmé de 663,6 milliards, soit un taux d'exécution de 92,3%. Ces dépenses ont été financées sur ressources intérieures à hauteur de 506,7 milliards et sur ressources extérieures pour 105,5 milliards.

L'exécution des **projets d'investissement financés sur ressources intérieures** s'est établit à 93,6% des prévisions. Ces réalisations prennent en compte notamment les travaux d'urgences (réhabilitation des universités : 34,7 milliards, les opérations du Programme Présidentiel d'Urgence : 84,1 milliards).

En outre, ces dépenses intègrent les grands travaux d'investissement de l'Etat (13 milliards), les opérations effectuées sous forme de transfert dans le cadre de la mise en place de la contribution de l'Etat pour la construction du troisième pont (8 milliards), le démarrage des activités de la Compagnie Air Côte d'ivoire (8,1 milliards), la relance du secteur agro-industriel (6,9 milliards). Ces dépenses couvrent également le financement du programme de recensement général de la population (3,5 milliards) et la mise en place du Fonds d'Etudes (20 milliards) visant l'amélioration de la qualité et de la performance des investissements.

Par ailleurs, d'autres projets importants ont été exécutés, notamment le programme d'urgence riz (4 milliards), la construction de logements sociaux (7,9 milliards), la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins (7 milliards) et le prolongement de l'autoroute du nord (10 milliards).

Les projets d'investissement financés sur ressources extérieures ont enregistré un taux d'exécution de 86,4%.

Les **emprunts projets**, exécutés à hauteur de 54 milliards ont porté principalement sur le prolongement de l'autoroute du Nord (21 milliards), le projet d'aménagement hydro-agricole des régions fromager et haut Sassandra (4,6 milliards), le projet A.H.A. de M'BAHIAKRO (5,2 milliards) et le projet de réhabilitation des activités rizicoles (4,5 milliards).

Les **dons projets** réalisés à 51,5 milliards se rapportent essentiellement au programme d'urgence d'infrastructure urbaine (15 milliards), au projet de création d'emploi jeune et de développement des compétences (9,7 milliards), au projet de renforcement de capacité de l'administration publique (4,1 milliards), au projet de renaissance infrastructure de CI (3,8 milliards), au projet Don de Gouvernance et de Développement Institutionnel (4,2 milliards) et au programme d'urgence de productivité agricole en Afrique de l'ouest (2,2 milliards).

➢ Dépenses post- crise

Les dépenses liées aux actions post-crise se sont établies à 56,5 milliards contre 64 milliards prévus. Ces dépenses ont été financées sur ressources intérieures pour un montant de 45,9 milliards et sur ressources extérieures à hauteur de 10,6 milliards.

Ces dépenses ont concerné essentiellement :

- ✓ le paiement du reliquat des arriérés de l'opérateur technique SAGEM (12,7 milliards) ;
- ✓ les activités de la Commission Electorale Indépendante (15,5 milliards);
- ✓ le fonctionnement de l'Autorité de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (3,1 milliards) ;
- ✓ les activités du Programme National pour le Redéploiement de l'Administration (4,2 milliards) ;
- ✓ les activités du Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (2,4 milliards) ;
- ✓ les activités du programme de service civique et de réinsertion (2,5 milliards) ;
- ✓ le Programme d'Assistance Post-Crise (10 milliards).

2.1.2 Dépenses de trésorerie

Les dépenses de trésorerie effectuées en marge des engagements budgétaires se chiffrent à 59,5 milliards. Ces dépenses concernent :

- ✓ Le remboursement des crédits de TVA (44,6 milliards) ;
- ✓ Le reversement de bonus de signature au secteur minier (7,2 milliards) ;
- ✓ Le reversement de recettes de TVA au secteur électricité (7,7 milliards).

2.2 Analyse des dépenses au regard de la capacité d'absorption des services

Les dépenses budgétaires à fin décembre 2012, (hors service de la dette, charges salariales, frais d'abonnement et dépenses post-crise), se sont situées globalement à 1 469,8 milliards.

➢ Au niveau des dépenses d'Investissement

Prévus à 697,8 milliards à fin décembre après pris en compte des ajustements de crédits, les dépenses d'investissement se sont situées à 612,3 milliards correspondant à un taux d'exécution de 87,7%.

Tableau d'exécution des dépenses d'investissement par ministère (hors dépenses post-crise)

Ministères/Institutions	Dotation	Exécution	Taux d'exécution
60 Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur	344 693 333	41 100 000	11,9%
14 Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	9 876 469 142	3 606 674 925	36,5%
21 Ministère des Infrastructures Economiques	157 396 530 265	100 378 911 045	63,8%
51 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	3 612 738 612	2 688 752 552	74,4%
38 Ministère de l'Industrie	2 945 820 085	2 259 569 191	76,7%
31 Ministère des Eaux et Forets	754 834 523	581 882 487	77,1%
20 Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	9 436 073 402	7 575 844 861	80,3%
42 Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	1 117 757 232	981 622 199	87,8%
19 Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	20 589 124 049	18 124 414 215	88,0%
48 Ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication	297 642 084	265 044 745	89,0%
27 Ministère de la Communication	3 731 661 649	3 366 528 658	90,2%
18 Ministère de l'Agriculture	48 128 482 147	43 526 052 330	90,4%
06 Primature et Services Rattaches	709 671 190	650 566 497	91,7%
24 Ministère de la Sante et de la Lutte Contre le Sida	31 657 998 940	29 514 880 887	93,2%
22 Ministère de l'Education Nationale et de l'enseignement Technique	22 273 409 704	20 785 150 860	93,3%
28 Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	4 086 000 197	3 831 751 704	93,8%
37 Ministère du Commerce, Artisanat et de la Promotion des PME	2 335 536 150	2 192 267 384	93,9%
74 Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	13 478 949 175	12 841 063 117	95,3%
25 Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères	12 482 291 434	11 901 796 844	95,3%
17 Ministère de la justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	10 510 217 331	10 021 931 414	95,4%
15 Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	14 174 892 833	13 534 787 765	95,5%
35 Ministère de la Culture et de la Francophonie	1 621 523 470	1 551 333 453	95,7%
12 Ministère Auprès du PM Charge de l'Economie et des Finances	178 004 584 982	174 493 190 938	98,0%
02 Présidence de la République	65 604 319 679	65 118 640 568	99,3%
40 Ministère des Transports	4 653 864 543	4 628 679 776	99,5%
33 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	35 881 882 237	35 739 568 356	99,6%
39 Ministère du Tourisme	3 175 095 695	3 166 478 111	99,7%
26 Ministère Délégué Auprès de la Présidence de la République, Chargé de la Défense	34 291 051 531	34 253 182 959	99,9%
16 Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme Administrative	769 848 297	769 575 127	100,0%
29 Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	2 208 233 848	2 207 933 268	100,0%
01 Représentation Nationale	690 000 000	690 000 000	100,0%
05 Grande Chancellerie	84 884 411	84 884 411	100,0%
07 Conseil Constitutionnel	321 283 549	321 283 549	100,0%
08 Médiature	44 896 965	44 896 965	100,0%
47 Cour Suprême	396 305 129	396 305 129	100,0%
68 Parquet General	83 365 107	83 365 107	100,0%
72 Ministère de la Salubrité Urbaine	36 003 281	36 003 281	100,0%
TOTAL	**697 807 936 201**	**612 255 914 678**	**87,7%**

Source : DGBF

L'analyse détaillée de l'exécution de ces dépenses selon la capacité d'absorption des Ministères et Institutions se présente comme suit :

- Les Ministères et institutions ayant enregistré moins de 75% de taux de consommation de leurs crédits d'investissement sont au nombre de quatre (4) avec une moyenne de taux d'exécution de 62,3%. Ce faible taux consommation des crédits s'explique principalement par :
  - ✓ le non démarrage de certains projets notamment le Programme de Renforcement du Secteur de l'Electricité, les travaux d'aménagement de routes et de construction de ponts (voie d'Abobo-Anyama, voie Bloléquin-Toulepleu, corridor NOE, Pistes du parc de TAÏ), les programmes d'étude institutionnelle et de politique sectorielle d'assainissement, le projet de renforcement du système de santé ivoirien;
  - ✓ le retard dans l'exécution de certains projets tels que le projet d'électrification de 23 localités, chef lieu de sous préfecture, le projet d'alimentation en eau potable du nord-est d'Abidjan, le projet de construction de la route Boundiali Tengréla-Mali, le projet de la construction du pont de la Marahoué, le projet de construction du pont de Jacqueville.
- Les Ministères et Institutions qui ont enregistré un niveau d'absorption de crédit supérieur à 75% de la dotation annuelle, sont au nombre de vint quatre (24). Le taux moyen d'exécution des dépenses d'investissement de ces ministères est de 91,7%.
  - ✓ Les projets dont la non réalisation ou le faible niveau d'exécution a contrarié parfois les performances au sein de ces Ministères et institutions, sont principalement, l'appui au développement de l'élevage, les programmes liés à la promotion et à la réhabilitation agricole (projet d'appui aux petits producteurs de maraîchers, projet de réhabilitation des activités rizicoles, programme de sécurité alimentaire). Ils concernent également le projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté ainsi que le projet de Renforcement du Système de santé Ivoirien (RSS-GAVI).
- Les ministères et institutions qui ont atteint les objectifs annuels sont au nombre de neuf (9).

➢ **Au niveau des dépenses de fonctionnement**

Les dépenses ordinaires hors salaires, abonnement et dépenses post-crise, ont été exécutées dans les limites des crédits autorisés.

2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions

Les dépenses de la gestion 2012 se sont chiffrées globalement à 3 390,6 milliards. Elles comprennent 3 297,3 milliards de dépenses ordonnancées dans le SIGFIP et 93,3 milliards de dépenses de trésorerie. Ces dépenses se répartissent par grande fonction comme suit :

Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions

Dépenses par grandes fonctions *(données en milliards de F CFA)*	Budget Programme	Exécution fin décembre		
		SIGFiP	Opérations de trésorerie	TOTAL
Service de la dette publique	838,2	856,3	26,7	883,0
Services généraux des administrations publiques	619,1	735,5	51,4	786,9
dont Institutions	*115,8*	*150,4*	*0,0*	*150,4*
Services généraux	*503,2*	*585,1*	*47,2*	*632,2*
Enseignement, Formation et Recherche	669,7	656,5	0,0	656,5
Santé	172,2	163,0	0,0	163,0
Affaires Économiques	208,4	189,4	7,2	196,6
Défense, ordre et sécurité	323,6	249,6	0,0	249,6
Logement et Equipements Collectifs	287,7	323,5	8,0	331,5
Autres domaines d'intervention de l'Etat	121,2	124,3		123,5
TOTAL GENERAL	**3 240,2**	**3 297,3**	**93,3**	**3 390,6**

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

Le **service de la dette publique** a été exécuté à hauteur de 883 milliards. Ce service représente 26,1% des dépenses globales et se repartit entre la dette intérieure (372,6 milliards) et la dette extérieure (510,4 milliards).

Les **services généraux des administrations publiques** composées notamment des institutions nationales et les autres services généraux ont réalisé des dépenses d'un montant de 786,9 milliards soit 23,2% des dépenses globales.

Les crédits affectés aux **institutions** ont été exécutés à 150,4 milliards dont 118,7 milliards au titre des dépenses effectuées par les organes exécutifs et 31,7 milliards par l'organe législatif et les autres institutions étatiques.

Au niveau du secteur de la **formation, de l'enseignement et de la recherche**, les dépenses se sont établies à 656,5 milliards, soit 19,4% des dépenses globales. Elles notamment les activités des secteurs de l'enseignement de base (373,5 milliards), de l'enseignement supérieur (112,2 milliards), de l'enseignement technique et professionnel (54,6 milliards) et l'enseignement secondaire (37 milliards). Quant aux dépenses effectuées dans le cadre de la formation continue des adultes et de la recherche, elles se chiffrent à 18,2 milliards.

Les crédits alloués au **secteur de la santé** sont exécutés à hauteur de 163 milliards (4,8% des dépenses totales). Ce montant couvre les dépenses effectuées par les CHU et les Centres de Santé Spécialisés pour 44,3 milliards et l'approvisionnement en médicaments et matériels biomédicaux à hauteur de 24,6 milliards. Sont également pris en compte dans ce niveau de réalisation, les dépenses des services de santé de base et secondaire (13,7 milliards) ainsi que celles consacrées à la formation des agents de santé (5,1 milliards).

Les dépenses du secteur **des affaires économiques** se sont situées à hauteur de 196,6 milliards couvrant notamment les activités d'encadrement et de soutien à la diversification et au développement de l'agriculture et de l'élevage (113,7 milliards), l'appui aux secteurs des mines et de l'énergie, des transports et des télécommunications (59,4 milliards).

Les activités effectuées dans le domaine **de la sécurité et de la défense** ainsi que celui de l'amélioration des services judiciaires et pénitenciers, se sont établies à 249,6 milliards représentant 7,4% de l'ensemble des dépenses. Elles concernent notamment la réhabilitation des casernes et des établissements judiciaires et pénitenciers ainsi que les charges d'entretien et de réparation des engins militaires. Elles couvrent également les frais d'alimentation, d'habillement, d'achat de carburant ainsi que la prise en compte des baux des militaires et polices.

Graphique 3: Répartition des dépenses par grandes fonctions

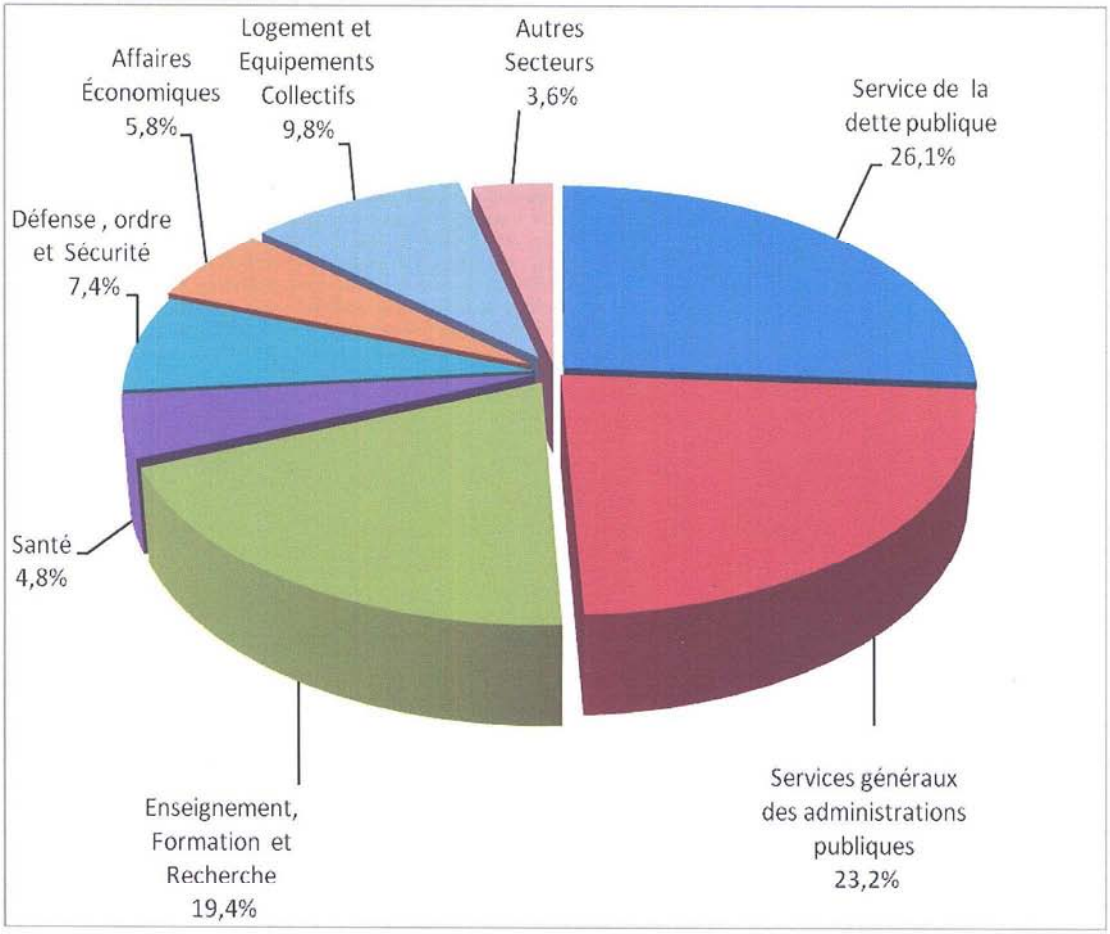

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

2.4 Analyse des dépenses pro pauvres (Annexe 10)

Les dépenses de lutte contre la pauvreté et les disparités sociales se sont établies à 1 080,3 milliards pour un objectif plancher de 980 milliards à fin décembre 2012, soit un taux d'exécution de 110,2%.

Ce niveau d'exécution est en rapport avec le suivi régulier de l'exécution de ces dépenses avec les ordonnateurs délégués visant à renforcer la capacité d'absorption des crédits.

En outre, ce niveau de réalisation au-delà des prévisions, s'explique par le renforcement des dotations de certaines opérations prioritaires telles que la réhabilitation des universités, les travaux d'urgences du réseau routier, les opérations réalisées dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence.

Ces dépenses ont été financées par les ressources intérieures à hauteur de 1 015,9 milliards et à concurrence de 64,4 milliards par les ressources extérieures.

Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin décembre 2012

	2011	2012	
	Réalisation	Budget annuel	Réalisation
01 Agriculture et développement rural	35,2	41,4	68,2
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	4,0	4,7	7,2
03 Education	529,2	628,6	651,2
04 Santé	120,2	138,0	169,2
05 Eau et Assainissement	36,3	39,9	49,5
06 Energie	8,8	17,0	18,7
07 Routes et ouvrages d'art	33,4	47,1	51,3
08 Affaires Sociales	25,0	14,1	20,0
09 Décentralisation (hors éducation, santé et agriculture)	29,0	32,1	31,7
10 Reconstructions et réhabilitations	5,6	1,2	0,3
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	16,5	15,9	13,0
TOTAL	843,4	980,0	1 080,3

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

2.4.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale

Les dépenses liées aux activités de ces secteurs se sont chiffrées à 75,4 milliards dont 69,2 milliards consacrés à **l'agriculture et au développement rural** et 7,2 milliards pour les **ressources halieutiques et la production animale**.

Ces dépenses se rapportent aux activités de promotion et de développement de l'agriculture (18,7 milliards intégrant 7 milliards de subvention au secteur coton). Elles concernent également les actions de formation et d'encadrement du monde agricole avec l'appui à l'ANADER et au Programme de Productivité Agricole en Afrique de

l'Ouest (12,2 milliards) ainsi que les activités du programme d'aménagement hydro-agricole (26 milliards).

Les dépenses effectuées dans le domaine des **ressources halieutiques et de la production animale**, couvrent l'appui et l'encadrement des actions menées en faveur de la promotion de l'élevage, de la production laitière, de la pêche et de l'aquaculture.

2.4.2 Education

Les dépenses du secteur de l'éducation ont été exécutées à hauteur de 651,2 milliards contre 628,6 milliards prévus, soit un taux de réalisation de 103,6%. Ces dépenses ont été exécutées à concurrence de 3,4 milliards sur financement extérieur et 647,8 milliards par le trésor.

Outre les charges salariales (411,6 milliards), ces dépenses couvrent notamment les subventions aux écoles privées (51,6 milliards) et aux EPN (20,8 milliards). Elles concernent également les activités de l'administration centrale (7,9 milliards), le paiement des bourses (13,5 milliards) et la subvention accordée à la SOTRA pour le transport des élèves et étudiants (9,9 milliards).

Par ailleurs, ces dépenses se rapportent aux travaux de réhabilitation des universités et autres opérations menées dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence au profit dudit secteur.

2.4.3 Santé

Prévues à 138 milliards, les dépenses du secteur de la santé se sont chiffrées à 169,2 milliards avec 66 milliards de salaires, affichant un taux d'exécution de 122,6%.

Elles concernent d'une manière générale le fonctionnement et le renforcement du système sanitaire. Ainsi, ces dépenses couvrent les subventions aux CHU et Institutions spécialisées, la réhabilitation et à l'équipement des infrastructures sanitaires. Ces dépenses couvrent également les activités se soins de santé préventive notamment le programme élargi de vaccination, les programmes de lutte contre les pathologies et les endémies.

En outre, elles intègrent le financement de la lutte contre le VIH/SIDA.

2.4.4 Eau, assainissement et électricité

Les dépenses effectuées dans le cadre de l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité et du renforcement de l'assainissement, se sont situées globalement à 49,5 milliards.

Elles se rapportent au programme d'adduction d'eau potable (6,8 milliards), d'assainissement (4 milliards) notamment celui de la ville d'Abidjan à travers le projet de gestion intégrée du bassin versant du gourou (3 milliards). Elles concernent également les activités de protection de l'environnement et de gestion des ordures.

En outre, les dépenses liées au renforcement de l'accessibilité des populations à l'électricité, se sont situées à 18,7 milliards. Elles concernent les frais de gestion de l'éclairage public et le projet d'électrification de 23 localités et chefs lieux de sous-préfectures.

Ces actions ont été renforcées par celles effectuées dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence.

2.4.5 Infrastructures routières

Les dépenses réalisées dans le cadre des travaux de renforcement des **infrastructures routières et de construction d'ouvrages d'art**, se sont situées à 51,3 milliards. Elles concernent les travaux du Programme d'Urgence Infrastructures Urbaines (18,7 milliards), du projet de renaissance infrastructure de Côte d'Ivoire (4,5 milliards), de la construction du pont de Jacqueville (2,7 milliards), de l'aménagement de la route Guiglo-Tabou (1,7 milliard), de voirie de Yamoussoukro (1,6 milliard), de renforcement des Sections de la Côtière (1,4 milliard), de l'aménagement de la route Boundiali-Tengréla-Mali (1,8 milliard) et de la construction du pont sur la Marahoué (1 milliard).

Ces dépenses prennent en compte également l'approvisionnement du Fonds de Développement du Transport Routier (1,5 milliard) et les opérations de renforcement, d'entretien et d'aménagement routier du Programme Présidentiel d'Urgence (11 milliards).

2.4.6 Affaires sociales

Les dépenses effectuées au titre des affaires sociales se sont situées à 20 milliards se rapportant principalement aux charges de personnel, de formation, de fonctionnement des orphelinats, pouponnières et centres sociaux ainsi que la prise en charge des indigents et des victimes de guerre.

2.4.7 Décentralisation

Les subventions d'un montant de 31,7 milliards, ont été transférées au profit des collectivités décentralisées pour le financement des activités dans les secteurs autres que ceux de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.

2.4.8 Autres domaines de lutte contre la pauvreté

Les dépenses liées aux activités menées dans les autres domaines de lutte contre la pauvreté se sont chiffrées à 12,9 milliards. Elles concernent essentiellement les activités du programme service civique et réinsertion (2,5 milliards), du Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (2,4 milliards), du Fonds emploi jeunes (0,5 milliard) ainsi que du développement du tourisme et de l'artisanat (4,9 milliards).

III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES (Annexe 3 & 5)

Les paiements effectués par les comptables publics à fin décembre 2012 hors échéances restructurées, se chiffrent à 1 999,3 milliards dont 1 906,1 milliards sur base de mandats pris en charge et 93,2 milliards d'autres opérations de trésorerie.

3.1 Au titre de la dette publique

Les règlements effectués au titre de la dette publique (non compris les restructurations de dette) s'élèvent globalement à 340,3 milliards. Ils se répartissent entre le service de la dette intérieure et celui de la dette extérieure pour respectivement 200,5 milliards et 139,8 milliards.

Les règlements de la dette intérieure concernent principalement les emprunts obligataires (65,3 milliards), les bons du Trésor (54,6 milliards), les obligations du Trésor (63,5 milliards), les dettes titrisées fournisseurs (20,5 milliards), le remboursement de la dette envers le groupe PFO (20,9 milliards) ainsi que les échéances dues à la BNI au titre des titrisations 2006 (12 milliards) et à la BICICI au titre de la dette SIR rétrocédée (4,8 milliards).

Les règlements au titre de la dette extérieure ont été effectués essentiellement au profit du Club de Londres (49,2 milliards), du Club de Paris (32,7 milliards), de la Banque Mondiale (18,3 milliards), de la Banque Africaine de Développement (12,9 milliards). Ces paiements prennent en compte également les souscriptions au capital et commissions sur les opérations de la dette (11,8 milliards).

3.2 Au titre des dépenses de personnel

Les charges salariales du personnel de l'Etat fixées à 940,4 milliards, ont été payées en fin décembre à 934,7 milliards et portent notamment sur :

- les traitements et salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat (709,5 milliards) ;
- la subvention d'équilibre-personnel aux EPN et autres organismes (69,5 milliards) ;
- les salaires et indemnités du personnel des institutions (43,8 milliards) ;
- la subvention aux charges de personnel des collectivités décentralisées (6 milliards) ; les salaires et indemnités du personnel des ambassades et diverses dépenses de personnel (23 milliards).

3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat

Les transferts et interventions au profit des organismes para-publics et les aides et secours aux indigents et victimes de catastrophes, se sont établis à 377,4 milliards. Ils concernent principalement:

- la couverture du déficit de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (30,5 milliards);
- les dépenses des Institutions Nationales (56,8 milliards) ;
- les subventions aux SODE, SEM et EPN (134,2 milliards) ;
- les soutiens aux élèves et étudiants au titre des bourses et aux handicapés (10 milliards) ;
- la subvention au secteur électricité (74,8 milliards) ;
- la couverture du solde des opérations du PARI-PASSU (32,4 milliards) ;
- la prise en charge des surcoûts liés au HVO (29,9 milliards) :
- la subvention marge SIR (13,4 milliards) ;
- la constitution du Fonds de réserves café cacao (40 milliards) ;
- l'alimentation du Fonds d'Entretien Routier (5,8 milliards).

3.4 Au titre des achats de biens et services

Les paiements effectués dans le cadre des achats de biens et services se sont chiffrés à 236,6 milliards. Ils concernent essentiellement les achats de fournitures (158,9 milliards), les frais d'abonnement, de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone (42,9 milliards), les prestations de service (15,3 milliards), les dépenses d'entretien et de maintenance (9,5 milliards), les frais de transport et de missions (8,9 milliards).

3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat

Les règlements effectués dans le cadre de ces opérations se situent à 110,4 milliards dont 44,6 milliards de remboursements de crédits de TVA, 13 milliards d'investissement dans les infrastructures routières, 12,2 milliards d'achat de matériels et mobiliers pour le fonctionnement des services et 8,3 milliards pour la réhabilitation de bâtiments, 7 milliards d'achat de carburant au profit des services de défense et sécurité.

IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER

4.1 Repères indicatifs

Le tableau ci-dessous présente les repères quantitatifs budgétaires du programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC)

Données en milliards	Fin mars	Fin juin		Fin septembre		Fin décembre	
Repères indicatifs	**Réalisation**	Objectif	**Réalisation**	Objectif	**Réalisation**	Objectif	**Réalisation**
Plancher sur les dépenses pro pauvres	**189,9**	403,0	**496,1**	676,9	**775,6**	980	1 080,3
Plafond sur la masse salariale de l'Etat	**228,0**	460,8	**457,4**	705,6	**693,9**	940,4	934,7

Source : DGBF

- **Plancher sur les dépenses pro-pauvres :** Le niveau d'exécution des dépenses pro pauvres à fin décembre 2012, s'est établi à 1 080,3 milliards contre un niveau planché de 980 milliards.

- **Plafond sur la masse salariale :** l'exécution de la masse salariale s'est chiffrée à 934,7 milliards soit une économie de 5,9 milliards. Cette économie est liée au retard dans le traitement des dossiers de premier mandatement de la solde des enseignants bénévoles des zones CNO et à l'annulation du concours de recrutement de la Police.

CONCLUSION

L'exécution du budget 2012 s'est déroulée dans un environnement socio-politique apaisé. Elle a tiré profit de la reprise plus rapide que prévue de l'activité avec une bonne performance dans la mobilisation des recettes fiscales. Les mesures prises pour encadrer cette gestion budgétaire ont permis de contenir globalement les dépenses dans les limites des objectifs mais également de relever le niveau d'exécution des investissements publics et des dépenses pro-pauvres.

Ces efforts internes ont été appuyés par les partenaires techniques et financiers dans le cadre notamment du Programme Economique et Financier en cours.

Le Gouvernement entend renforcer cette dynamique de la relance économique par la poursuite des reformes sectorielles et structurelles, en vue d'améliorer la compétitivité de l'économie et de faire face plus efficacement aux questions relatives au bien-être des populations.

Le Ministre auprès du Premier Ministre,
chargé de l'Economie et des Finances

Nialé KABA